



Garanties

Voiture neuve garantie 2 ans sans limitation de kilométrage.

En achetant une Volkswagen, vous achetez une voiture de grande qualité, fabriquée avec soin dans des usines qui comptent parmi les plus modernes du monde. Cette garantie de deux ans couvre tous les défauts de matériau ou de fabrication, sauf les pièces d'usure.

Peinture garantie 3 ans.

Chez Volkswagen, les travaux de peinture sont effectués en totalité par des automates. On obtient ainsi une qualité uniforme et durable. De plus, la peinture des voitures neuves est garantie 3 ans contre les défauts de produit ou d'application.

Carrosserie garantie 12 ans contre la corrosion.

Avant d'être laquée, la Golf subit d'innombrables traitements préventifs grâce auxquels sa carrosserie peut être garantie 12 ans contre la corrosion d'origine interne.

Interventions d'atelier garanties 2 ans.

Les interventions d'atelier sont effectuées à l'aide de techniques modernes par des mécaniciens qualifiés. C'est pourquoi le réseau Volkswagen garantit ses réparations 2 ans sans limite de kilométrage.

Aide rapide et efficace.

Quel que soit votre problème, vous trouverez dans le réseau Volkswagen une aide rapide et efficace. Chaque Partenaire Volkswagen dispose d'un stock important de pièces de rechange d'origine. Un Express Service, disponible dans la plupart des sites, effectuée, sans rendez-vous, les révisions et réparations de moins d'une heure.

Les accessoires.

Retrouvez dans l'Espace Équipements de votre Partenaire Volkswagen tous les accessoires indispensables qui rendront vos voyages encore plus agréables et feront de votre Volkswagen une automobile unique.

Le contrat Volkswagen.

C'est un nouveau contrat qui comprend le financement, l'entretien et l'assurance. Vous profitez de votre véhicule, le contrat Volkswagen s'occupe du reste... et votre Volkswagen est toujours un plaisir.

Les contrats de service Volkswagen.

Contrat de garantie Volkswagen. Tout acheteur de Volkswagen peut se prémunir contre l'imprévu en souscrivant un contrat de garantie de 12 ou 24 mois supplémentaires à la garantie constructeur conventionnelle de 24 mois, avec un kilométrage compris entre 40 000 et 120 000 km. Ce contrat couvre les frais de remise en état des réparations mécaniques et électriques sauf les pièces d'usure.

Contrat de maintenance Volkswagen. Ce contrat vous permet de maîtriser parfaitement votre budget d'entretien et de réparations imprévues, y compris pièces et main-d'œuvre, pour la durée (24 à 48 mois à partir de la date de livraison du véhicule) et le kilométrage de votre choix (de 40 000 à 120 000 km). Ce service comprend le contrat de garantie Volkswagen ainsi que les prestations d'entretien énoncées dans le plan d'entretien du constructeur et le remplacement des pièces d'usure.

VOLKSWAGEN FINANCE.

Quels que soient vos besoins, à titre privé ou professionnel, votre Partenaire Volkswagen vous fait bénéficier de toute une gamme de financements : crédit classique, location avec option d'achat, crédit-bail et location longue durée. De plus, avec Abrégio, vous pouvez tranquillement vous offrir le plaisir de toujours rouler en Volkswagen neuve. Cette nouvelle façon d'acheter votre Volkswagen vous permet de concilier financement court et mensualités allégées. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par VOLKSWAGEN FINANCE - R.C. SOISSONS B 642 032 148.

Volkswagen Assistance 24 h/24 - 7 j/7.

En cas de panne mécanique et sous réserve d'avoir respecté le plan d'entretien du constructeur, ce service assure une assistance comprenant le dépannage et dans certaines conditions l'hébergement ou le prêt d'une voiture de remplacement. Cela pour toute la durée de vie de la voiture.

(Cf. : conditions générales de la brochure Volkswagen Assistance).

FSI, TSI®, TDI®, GTI®, 4MOTION®, DSG®

sont en Allemagne et dans d'autres pays des marques déposées d'entreprises de Groupe VOLKSWAGEN France S.A.